

Barème des cotisations 2024

Le fonctionnement de notre syndicat est lié à la rentrée régulière de nos cotisations. En effet, notre syndicat ne reçoit aucune subvention. Ses seules ressources sont les cotisations des adhérents.

Le montant de la cotisation se base sur ton indice et selon un barème.

Tu peux remettre ton règlement à l'ordre de « SNPMEN FO »,

- à un des contacts de notre syndicat sur ton site,
- au local syndical - pièce 605 - 97 rue de Grenelle,
- ou l'adresser par courrier au : SNPMEN-FO - 110 rue de Grenelle – 75357 PARIS 07 SP.

INDICE	SEMESTRE	ANNEE	Coût annuel réel/année (crédit d'impôt 66% déduit)
321 à 370	47,45 €	94,90 €	32,27 €
371 à 420	53,90 €	107,80 €	36,65 €
421 à 520	64,40 €	128,80 €	43,79 €
521 à 620	77,05 €	154,10 €	52,39 €
621 à 720	86,15 €	172,30 €	58,58 €
plus de 720	94,30 €	188,60 €	64,12 €
personnel de ménage	23,80 €	47,60 €	16,18 €

Le règlement des cotisations peut s'effectuer, **soit en une seule fois pour toute l'année, soit par semestre.**

Si tu verses ta cotisation en 2 fois, tu indiques au dos de chaque chèque, le mois choisi pour son encaissement. Les chèques sont encaissés à la fin des mois indiqués au dos de chaque chèque (après le versement de la paye).

❖ **N'hésite surtout pas à prendre contact avec les trésorières, en cas de difficultés pour payer la cotisation. Elles pourront te proposer un étalement ou un ajustement de la cotisation.**

Les cotisations des personnels retraités ou des personnels à mi-temps sont fixées à 50 % de la cotisation annuelle. Les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% du total des cotisations versées (voir coût réel de la cotisation).

Contacts		
Grenelle Hélène Laulié 534 02 Anne Fauvaud 519.05 Anne Tripier 536 84	Descartes Mirabeau Christian Rome 586 65 Emmanuel Picard 569 19	Regnault Véronique Clerc 564 28 Emmanuel Picard 569 19 Hélène Laulié 534 02
Dutot Hélène Laulié 534 02 Anne Tripier 536 84	Guérande/Poitiers Anne Fauvaud 519.05 Hélène Laulié : 534 02 Véronique Clerc : 564 28	Avenue de France Anne Fauvaud : 519.05 Hélène Laulié : 534 02